

École Sans-Frontières – 4 décembre 2025 à 18h26

Lieu : École Sans-Frontières, 5937 9e Avenue, Montréal, QC H1Y 2K4

Membres présents

- Zoé Lavallée-Noiret
- Oriana Quintero
- Morgane Lopvet
- Annie DeChamplain
- Isabelle Filion (direction)
- Catherine Proulx Beaudais *et*
- Marie-Ève Roy Bouliane
- Dominique Doyon
- Kathleen Chevalier Ouellet
- Marie Larivière

Membres absents

- Mélina Tétrault
- Renée Marcoux
- Karine Robitaille-Chayer

1. Ouverture de la réunion / Vérification du quorum / Présentation des membres

La présidente ouvre la séance à 20h26. Le quorum est constaté. Elle présente les membres absents lors du dernier conseil d'établissement : Kathleen Chevalier Ouellet et Marie Larivière.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par Annie DeChamplain

Appuyé par Kathleen Chevalier Ouellet

Résolution: L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion du 1 octobre 2025

Proposé par Morgane Lopvet

Appuyé par Kathleen Chevalier Ouellet

Résolution: Le procès-verbal est adopté tel que présenté.

3.1 Suivi au procès-verbal

Suivi des points à l'ordre du jour :

5. Parole au public :-L'information se retrouve dans le Padlet des parents. Personne de s'est manifesté.

5.5 Campagne de financement : Concernant la clause MAPAQ relative à la vente d'aliments et aux coûts liés à la préparation à domicile, il est important de noter que la traçabilité en cas d'intoxication alimentaire demeure limitée. Malgré cela, la campagne a connu un succès notable.

9.1 Budget accordé: La directrice assurera le suivi de ce point lors du prochain CÉ. Le montant de 400 \$ pour la formation aux parents pourrait être alloué aux services de garde, ainsi qu'au remboursement du transport via le formulaire dédié. Cette suggestion constitue une partie de la réponse apportée.

9.1.2 Formation obligatoire : Celle-ci a bien été suivie par les nouveaux membres.

9.4 OPP (Organisme Participatif des parents) : Les initiatives telles que la vente de sapins et l'utilisation de sa plateforme fut approuvé par le CSSDM .Pour les autres activités, il est recommandé d'utiliser la Fabrique à Projet.

Le sondage Doodle a donné des résultats positifs. Voici les prochaines dates des conseils d'établissement :

- Mardi 3 février
- Lundi 27 avril
- Mardi 2 juin

À noter : le point concernant le service de garde sera discuté au point 9.6 de l'ordre du jour.

4. Parole au public

Personne du public ne s'est manifesté.

5. Sujets nécessitant une décision

5.1 Décisions entérinées par courriel (approbation)

La direction indique les deux sorties confirmées par courriel : le 27 octobre au marché Jean-Talon pour les maternelles (T01, T02, M01, M02), et le 19 novembre au Salon du livre pour les classes de deuxième cycle (301, 401, combiné 402).

5.2 Acte d'établissement (PTRDI) (consultation)

La direction présente le PTRDI Plan triennal de répartition et de destination des immeubles :

La capacité maximale indiquée pour l'établissement Sans Frontières est de 782 élèves ; effectif actuel : 301 élèves.



Pour 2025-2026, l'acte d'établissement indique que l'immeuble est vacant, ce qui est erroné. Un nouveau point de service occupe plusieurs classes, seules 8 classes du 3e étage sont libres.

Le CE demande donc une correction de l'acte pour préciser que l'espace transitoire est occupé par le point de service soutien à l'autonomie.

5.3 COSP / Éducation à la sexualité (approbation)

La direction présente la planification COSP (contenu en orientation scolaire et professionnelle).

Un membre, Morgan Lopvet, expose les principes de la planification COPS, dont l'objectif principal est d'accompagner les élèves dans leur préparation à choisir une profession adaptée à leurs aptitudes.

Le programme appliqué par le corps enseignant sera exclusivement celui du gouvernement, sans recours à des associations externes; de ce fait, aucune approbation du CE n'est requise.

Proposition formulée par Morgane Lopvet et appuyée par Annie DeChamplain.

5.4 Critères de sélection d'une direction (consultation)

La direction présente les critères de sélection relatifs aux critères de sélection, puis quitte la salle afin de permettre aux membres du CE de remplir le formulaire en temps réel.

En raison de l'indisponibilité du formulaire dynamique, un membre a consigné les réponses sur papier avant de les transférer ultérieurement dans le formulaire dynamique.

6. Sorties éducatives (approbation)

La direction annonce les sorties éducatives :

- Pointe-à-Callière, 1er cycle : 28 janvier
- Maison des enfants, 1er cycle régulier : 10, 16 et 17 décembre 2025
- Maison des enfants, classes 751, 752, TEAACH : 13 janvier 2026

7. Pause

Les membres conviennent de ne pas faire de pause pour abrégé la réunion.

8. Suivi sur le budget

8.1 Surplus / Déficits

La directrice a présenté le budget de l'an passé.

- Le fonds de roulement reflète les sommes allouées par le ministère, comme 300 \$ pour la lecture.
- L'année s'est bien terminée grâce au service de garde qui a peu dépensé et à l'entraide entre écoles.



- La direction est toujours en attente des budgets réels et elle doit se baser sur le budget de l'année précédente.
- Toutes les mesures ministérielles ont été utilisées, les autres fonds reportés. Aucun budget pour les fonds 3, 6 et 7.

9. Points d'information / Rapports

9.1 Direction

Aucun point spécifique à communiquer.

9.1.2 Portes ouvertes

La direction rapporte que les portes ouvertes, qui ont eu lieu de 14h à 18h sous la pluie, ont connu une participation moindre. Des élèves ont guidé la visite.

Oriana présente l'initiative « Bienvenue à la maternelle » du quartier Hochelaga, qui fait connaître les écoles locales

On parle de conditions pour offrir la maternelle 4 ans. Le nombre maximum d'élève pour une classe de maternelle 4 ans est de 14 élèves.

9.2 Mot du président ou de la présidente

La présidente revient sur la fête de Noël et la nouvelle plateforme, qui a bouleversé les habitudes et les façons de faire. Cependant, ces changements apportent des avantages et les résultats commencent déjà à se faire sentir, comme lors de l'activité de mardi qui s'est très bien déroulée. L'OPP a fait preuve de persévérance et d'adaptation en un temps record.

9.3 Formation nouveau membre

Les nouveaux membres ont bien suivi la formation.

9.4 Consultation auprès des élèves

Annie, du service de garde, mentionne que les consultations récentes ~~ont eu lieu dans son service~~ concernaient le service de garde. La présidente suggère d'interroger les élèves sur une matière non abordée à l'école. Certains membres proposent de les consulter sur le spectacle de fin d'année, un projet qu'ils pourraient organiser eux-mêmes ou sur leur avis concernant l'ajout de nouvelles classes.

Il est décidé d'envoyer un formulaire aux membres du CÉ pour recueillir et voter sur les propositions, le tout devant être discuté lors de la prochaine réunion du 3 février 2026. Marie Larivière se charge de l'envoi du formulaire.




9.5 Formation pour les parents de notre école

La présidente présente un bilan succinct des récentes activités, notamment les Formations ESPACE et la Soirée Zumba, qui a rassemblé une trentaine de participants.

Les membres recommandent l'envoi d'un formulaire afin de consulter l'ensemble du groupe sur le choix de la prochaine formation à organiser par le CÉ cette année. Parmi les suggestions figurent une activité physique, telle qu'une séance d'autodéfense parent-enfant.

Marie Larivière se propose pour envoyer le formulaire d'ici le prochain CÉ.

10. Mot de la déléguée au comité de parents

Catherine, déléguée au comité de parents, précise que quatre réunions ont eu lieu récemment. Parmi les principaux enjeux identifiés figure la communication entre les parents, l'école et le conseil d'administration.

Les représentants du comité de parents se questionnent sur la représentation des parents avec des enfants neuro typiques versus ceux des parents ayant des enfants neuro atypiques.

Elle indique que le comité de parent exprime son inquiétude face à la diminution du taux de diplomation, jugée préoccupante. Par ailleurs, on constate une augmentation du taux d'élèves en adaptation scolaire, ce qui entraîne des besoins accrus en formation.

Le comité de parent a aussi discuté de l'importance de différencier le processus de plainte du signalement : ce dernier relève d'une procédure distincte et prioritaire (par exemple, en cas de harcèlement).

Les intervenants doivent proposer des solutions et disposent d'un délai de dix jours ouvrables pour y répondre.

10.1 Service de garde

Annie, du service de garde, présente l'approbation du règlement concernant le SDG, l'augmentation des tarifs ainsi que le calendrier des échéances.

Une visite à la résidence pour personnes âgées a eu lieu afin d'y distribuer des cartes et des biscuits.

Au programme parascolaire, le karaté rencontre un grand succès alors que le frisbee n'a recueilli que 11 inscriptions.

Pour le printemps, les activités prévues sont : jeu d'épée, théâtre et improvisation.

Proposé par Dominique Doyon.

Appuyé par Marie Larivière.



10.2 Personnel enseignant

Une enseignante présente les activités prévues jusqu'à la fin de l'année : festivités de Noël, journée habits différents, tournée de souper, déjeuner du vendredi, cinéma sans frontières et activités lectures proposées par l'OPP.

Deux parents suggèrent qu'il y a peut-être trop d'activités. Les membres s'accordent pour dire que ces événements sont facultatifs et visent à rendre la fin d'année plus festive, chacun restant libre d'y participer ou non.

10.3 OPP

En l'absence du membre représentant l'OPP, la présidente lit un message envoyé par la présidente de l'OPP :

« La soirée de Noël s'est très bien déroulée. Il serait préférable d'anticiper l'arrivée des parents à l'avenir. Peut-être qu'un petit estampe serait utile... Notons également la participation de la directrice et de son adjointe. »

11. Correspondance

Aucune correspondance.

12. Levée de la réunion

La séance est levée à 20h38

Suivi pour le prochain Conseil d'établissement

Point à l'ordre du jour	Action à réaliser	Responsable
9.4 Consultation des élèves	Faire un Forms pour sonder les membres de sujets pour la Consultation des élèves, afin que lors du CE du 3 février	Marie Larivière
9.5 Formation pour les parents de notre école	Faire un Forms pour sonder les membres de sujets pour la formation pour les parents, afin que lors du CE du 3 février	Marie Larivière
9.1.2 Portes ouvertes	Proposer à la Direction l'initiative « Bienvenue à la maternelle » du quartier Hochelaga pour inspirer l'école Sans Frontières à faciliter l'intégration des nouveaux élèves en maternelle.	Oriana Quintero
9.1 budget	Valider montant éligible pour les frais de garde pour participer au CÉ	Isabelle Filion

